

Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche

UNIVERSITÉ BORDEAUX 2

MAÎTRISE

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-1

Vu l'arrêté ministériel du 7 octobre 1999 relatif aux habilitations de l'Université Bordeaux 2 à délivrer des diplômes nationaux de second cycle

Vu les pièces justificatives produites par Mme EMMANUELLE DROUET, née le 14 novembre 1978 à DUGNY (093), en vue de son inscription à la Maîtrise DE PSYCHOLOGIE

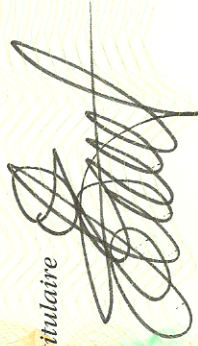
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

la MAÎTRISE DE PSYCHOLOGIE, *mention assez bien*

est décernée à **Mme EMMANUELLE DROUET**

au titre de l'année universitaire 2001-2002.

Le titulaire



Le Président



N° BORDI 3887765

Bernard Bégaud

Fait à Bordeaux, le 25 février 2004

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



Patrick Gérard